

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Université des Sciences et de la Technologie
« Houari Boumediene »**

U.S.T.H.B.

**Projet de Plan de développement
2015-2019**

(document de travail)

www.usthb.dz

I-Introduction

Le plan de développement quinquennal de l'USTHB s'inscrit dans la démarche globale de planification du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celle du pays. Il fait suite au plan 2004-2009, puis 2010-2014 et sa préparation constitue pour l'université un temps de réflexion et d'analyse.

Tout d'abord, le terme « plan de développement » est utilisé par commodité et peut conduire à des malentendus. Il s'agit en fait d'une feuille de route que l'université propose pour éclairer sa démarche et lui donner un cadre cohérent, mais l'Université maîtrise très peu de paramètres qui en ferait effectivement un plan. Elle ne maîtrise pas ses flux d'étudiants entrants, ni ses ressources financières, ni ses ressources humaines. La feuille de route a pour objectif de fournir aux instances de décision externes à l'Université des données qualitatives et quantitatives pour les arbitrages.

Le terme de « contrat d'établissement » est parfois utilisé dans les documents administratifs, en fait, ce terme de contrat recouvre ici une idée assez vague et n'a aucun caractère contractuel. L'Université dispose d'une certaine autonomie dans son fonctionnement, cette autonomie concerne essentiellement les activités pédagogiques et scientifiques, mais elle est, dans l'étape actuelle, fortement encadrée par de nombreux textes réglementaires (scolarité, budget, gestion, etc.) qui déterminent son évolution. Ceci n'exclut pas la possibilité pour les organes de l'université (Conseils scientifiques de faculté, Conseil direction de l'Université, Conseil scientifique de l'université, Conseil d'administration) de discuter ce projet de plan de développement et de soumettre des propositions aux instances nationales.

Partie I

Bilan synthétique du plan 2010-2014

Rappelons les axes énoncés dans le plan 2010-2014 :

- 1-** Achèvement de la mise en œuvre de l'architecture LMD
- 2-** Développement des masters et des doctorats
- 3-** Adaptation de l'organisation de l'université à cette nouvelle configuration en trois cycles.
- 4-** Réalisation de nouvelles infrastructures pour répondre aux besoins de la recherche
- 5-** Renforcement de l'insertion de l'USTHB dans son environnement
- 6-** Renforcement des services de soutien à la pédagogie et à la recherche
- 7-** Renforcement des relations inter-universitaires et internationales

Ces axes avaient été déclinés en un certain nombre de propositions concernant :

- 1-** Les infrastructures pédagogiques
- 2-** Les infrastructures de recherche
- 3-** Le cadre de vie et de travail
- 4-** Les équipements

Le bilan détaillé des réalisations pendant le plan 2010-2014 est établi dans un document annexe (infrastructures, financement, résultats pédagogiques et scientifiques, difficultés,...). Nous indiquons ici les aspects marquants de ce plan 2010-2014.

a- Une hypothèse centrale du plan 2010-2014 ne s'est pas concrétisée dans les faits, il s'agit de l'évolution des effectifs de l'université.

Cette hypothèse centrale était la stabilisation des effectifs inscrits autour de vingt mille étudiants avec l'équilibre suivant :

- 10.000 en premier cycle
- 6.000 en deuxième cycle

- 4.000 en troisième cycle

Pour cette année universitaire 2013-2014, l'effectif des inscrits s'élève à 32.000 avec la répartition :

- 22.000 en 1^{er} cycle
- 6.400 en 2^{ème} cycle
- 3.200 en 3^{ème} cycle et post-graduation (ancien régime)

Le nombre d'étudiants en premier cycle et le poids du premier cycle dans la structure des effectifs ne sont pas sans conséquences sur le fonctionnement de l'université. Cette hypothèse était sous-tendue par la perspective que la future université de Sidi Abdellah absorberait une partie de la demande dans les domaines des sciences et de la technologie. Ceci ne s'est pas réalisé et ne le sera probablement pas dans le courant du prochain plan quinquennal.

b- La mise en place de la nouvelle architecture en trois cycles est effective en ce qui concerne les deux premiers cycles et est en cours pour le 3^{ème} cycle qui co-existera encore pendant quelques années avec l'ancien système de post-graduation (magister, doctorat en sciences mis en place par le décret de 1998). Une quatrième promotion d'inscriptions en 3^{ème} cycle (D du LMD) a été inscrite en 2013-2014 ce qui donne un effectif de l'ordre de mille cinq cents inscrits en 3^{ème} cycle. Les admissions nouvelles en magister ont été fortement réduites (quatre concours seulement pour les spécialités qui connaissaient encore des sortants de l'ancien régime à l'USTHB ont été ouverts en 2013-2014), le doctorat d'état est définitivement éteint et il reste un millier d'inscrits en cours de thèse de doctorat en sciences.

En graduation, la 1^{ère} promotion dans la licence (LMD) a été inscrite en 2005/2006 et les nouvelles inscriptions dans l'ancien système ont été progressivement éteintes, une centaine d'étudiants seulement sont encore inscrits en dernière année des formations d'ingénieurs dans l'ancien système et ce système sera définitivement éteint à l'USTHB en 2014-2015

c- En ce qui concerne les infrastructures et les équipements, les actions prévues dans le plan 2010-2014 ont été pour la plupart lancées mais les délais de réalisation connaissant un allongement incontestable.

Le deuxième bloc de laboratoires de travaux pratiques n'entrera en activité qu'à la rentrée prochaine et le troisième bloc (dédié aux masters) n'a même pas connu un début de réalisation. La réalisation du plateau technique d'analyses physico- chimiques a été lancée en 2013 et celle des quatre-vingt laboratoires de recherche est encore au stade du bureau d'études. L'espace internet pour les étudiants a été effectivement ouvert, la maison de la science (pour les manifestations scientifiques) n'est pas encore opérationnelle, la réalisation du centre d'enseignement intensif des langues et du centre des archives a été lancée en 2013 et celle du centre de médecine préventive n'a pas encore commencé.

L'acquisition du matériel de laboratoire, aussi bien pour les laboratoires de TP que les laboratoires de recherche, connaît des délais excessifs, en raison, en partie, de la lourdeur des procédures.

Partie II

L'USTHB en 2013/2014

L'année de base prise en considération est 2013-2014, dernière année de l'actuel plan quinquennal.

1-Pédagogie

La nouvelle architecture en trois cycles a été totalement mise en place pendant le plan 2008/2014 :

- En « graduation », l'ancien régime est éteint
- En « post-graduation », une transition est entamée entre le D- LMD qui accueille en 2013-2014 la quatrième promotion et l'ancien régime (magister- doctorat) qui entre extinction.

En 2013-2014, cinquante programmes de licences (1^{er} cycle) et cent trois programmes de master sont en fonctionnement.

Ces licences accueillent 22.100 étudiants dont 5345 sont de nouveaux bacheliers de 2013 inscrits dans les cinq domaines ouverts à l'USTHB.

Quand aux masters, ils accueillent 6385 étudiants dont 3747 en première année M1.

Rappelons sur les cinq domaines, deux domaines MI et SM ont en première année L1 un recrutement national et ne sont pas réservés aux seuls bacheliers de la wilaya d'Alger. Les masters sont tous à recrutement national et les commissions d'admission au master de chaque faculté ont examiné plusieurs milliers de dossiers déposés par des candidats ayant obtenu leur licence hors USTHB.

Indiquons les nombres de diplômes de licence et de master délivrés à la fin de l'année universitaire 2012-2013 :

- Licences : 3092
- Masters : 2680

Sur les 3092 licenciés, 2453 ont été admis en master à l'USTHB, soit 80%.

Complétons par les diplômés de l'ancien régime : 90 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés, dans un nombre réduit de spécialités. En 2011/2012, 572 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés et en 2010/2011, 1336 diplômes d'ingénieurs.

Pendant l'année 2013-2014, des travaux d'évaluation de la licence (7 promotions sorties) et du master (4 promotions sorties) sont effectués.

2- Formations doctorales

En 2013-2014, trois concours d'admission en magister (42 postes) et des concours d'admission en 3^{eme} cycle (D/LMD) (290 postes) ont été ouverts.

Les inscriptions en formations doctorales prises pour l'année universitaire 2013-2014 sont :

- Magister : 296
- Doctorat en sciences (ancien régime) : 1775
- Doctorat D/LMD : 1324

Les soutenances en 2012-2013 s'élèvent :

- Magister : 306
- Doctorat en sciences : 94
- Doctorat D/LMD : 1
- Habilitations : 37

Il est utile de relever que pour les 290 postes ouverts au concours d'admission en D/LMD, 3661 dossiers de candidatures ont été déposés et que sur les 290 admis, 53 sont titulaires d'un master obtenu hors USTHB (détails en annexe).

Annexe

Concours d'admission en D/LMD pour 2013-2014

Faculté	Nombre de dossiers disposés	Admis		
		USTHB	Hors l'USTHB	Total
- Facultés des Sciences Biologiques	661	31	2	33
- Faculté de Chimie	201	10	10	20
- Faculté de Mathématiques	306	38	3	41
- Faculté de Génie Mécanique et Génie des Procédés	325	25	4	29
- Faculté de Physique	194	21	6	27
- Faculté de Génie Civil	285	37	4	41
- Faculté d'Electronique et d'Informatique	1483	66	14	80
- Faculté des Sciences de la Terre, Géographie et Aménagement du Territoire	-			
Total	3661	237	53	290

Annexe

Formations- doctorales
Soutenances 2012/2013
(du 01/09/2012 au 31/07/2013)

Faculté	Magister	Doctorat en sciences
- Chimie	28	25
- Electronique	22	14
Informatique	13	4
- Génie Mécanique	11	
Génie des Procédés	14	7
- Mathématiques	31	7
- Physique	39	18
- Sciences biologiques	42	10
- Sciences de la Terre, Géographie et Aménagement du Territoire	40	13
Total	252	110

Annexe

**Bilan des diplômes
délivrés par l'USTHB
pendant le plan quinquennal 2009-2014**

Année universitaire	Licences	Masters	Ingénieurs	DES	DEUA
2012-2013	3092	2680	90	-	-
2011-2012	2487	2048	572	-	-
2010-2011	3305	1727	1336	-	-
2009-2010	2387	67	1560	5	3
2008-2009	2195	-	1526	59	85
2007-2008	527	-	1381	413	404

Annexe

Bilan des diplômes de graduation délivrés par l'USTHB depuis son ouverture

Année	Licence	TS	DUEA	DES	ING	L-LMD	M-LMD	Total
2012/2013					90	3092	2680	5862
2011/2012					572	2487	2048	5107
2010/2011			0	0	1336	3305	1727	6368
2009/2010			3	5	1560	2387	677	4614
2008/2009			85	59	1526	2195		3865
2007/2008			404	413	1381	527		2725
2006/2007			445	384	1258			2087
2005/2006			499	364	1330			2193
2004/2005			400	465	1076			1941
2003/2004			379	322	939			1640
2002/2003			328	354	1190			1872
2001/2002			477	496	1067			2040
2000/2001			51	440	936			1427
1999/2000			412	394	1111			1917
1998/1999			314	406	1088			1808
1997/1998			486	398	1298			2182
1996/1997			452	387	1203			2042
1995/1996			417	409	1085			1911
1994/1995			614	370	1152			2136
1993/1994			316	429	1119			1864
1978-1993	1304	2633	143	4156	7025			15261
1978-2012	1304	2633	6225	10251	29342	13993	7132	70554

Formation doctorale

Soutenances de 1978 à 2012

Année	Magister	Doctorat
1978-1979	08	-
1979-1980	14	-
1980-1981	24	-
1981-1982	29	03
1982-1983	51	04
1983-1984	62	05
1984-1985	42	06
1985-1986	58	05
1986-1987	54	10
1987-1988	64	07
1988-1989	77	10
1989-1990	59	14
1990-1991	57	10
1991-1992	93	18
1992-1993	105	12
1993-1994	90	16
1994-1995	75	10
1995-1996	94	13
1996-1997	106	17
1997-1998	114	19
1998-1999	109	23
1999-2000	117	23
2000-2001	115	22
2001-2002	154	20
2002-2003	143	25
2003-2004	162	40
2004-2005	206	50
2005-2006	164	52
2006-2007	196	145
2007-2008	245	96
2008-2009	286	56
2009-2010	303	196
2010-2011	340	87
2011-2012	477	113
2012-2013	308	95
Total	4601	1222

Partie III

Stratégie

Avant de décliner les propositions du prochain plan quinquennal en opérations précises, il est important de définir ce que nous pouvons considérer comme les objectifs à long terme, bref les axes stratégiques du développement de l'USTHB

Pour les exprimer en des énoncés concis relevons :

- 1- Le plan de développement informatique (PDI) de l'USTHB
- 2- Le rythme de croisière du LMD à l'USTHB pour la décennie prochaine
- 3- Les moyens de la formation doctorale et de la recherche
- 4- Les compléments en moyens pour la pédagogie
- 5- Le cadre de vie et de travail de la communauté universitaire.

1-Le P.D.I. :

L'USTHB prend conscience du retard accumulé dans l'utilisation des outils numériques. Le révélateur en a été la problématique du ranking Webometrics qui est construit sur la visibilité de l'université sur l'internet. Les paramètres utilisés sont tous relatifs à la présence de l'université sur le web (il s'agit de **Webometric**) :

- La visibilité (**50%**) prend en compte le nombre total de liens entrants externes (backlinks) vers le site
- La taille (présence 17%) correspond au nombre de pages web identifiées pour le domaine et les sous-domaines par quatre moteurs de recherche (Google, Yahoo, Live search et Exalead)
- Le contenu (openess 17%) relève les publications scientifiques et le matériel pédagogique sous les formats Adobe Acrobat (.pdf) Adobe Postscript (.ps), Microsoft Word (.doc) et Microsoft Power Point (.ppt)
- L'excellence (17%) comptabilise les publications dans des journaux d'excellence. Source Google Scholar et Scimago.

17% et au plus 34 % (les deux derniers critères) sont directement liés aux activités et à la production de l'université, tous sont liés à sa présence sur le web.

L'USTHB a mis en place dès septembre 2013 un groupe de travail qui a élaboré un plan de développement informatique (document en annexe). Ce PDI s'articule autour des axes suivants :

- Infrastructures, réseau, débit et sécurité
- Restructuration du Centre de Ressources Informatiques
- Volet communication au sein de l'USTHB

Le renforcement du réseau en ce qui concerne :

- La continuité de service (la continuité de l'alimentation électrique a été résolue dans le plan précédent).
- Le débit, avec une proposition de passer à 1 gigabit (au lieu de 100 mégabits partagés théoriques actuels). Les obstacles internes à un bon débit dans tout le réseau (configuration) devront être levés
- La sécurité du réseau est à renforcer considérablement. Le site a connu plusieurs tentatives de piratage, plus ou moins graves. La restructuration du CRI fera l'objet de décisions internes. Cependant, le positionnement du service dans l'organigramme de l'USTHB, pour le rattacher au recteur, nécessitera un aménagement du statut de l'université et de l'organisation des services.

La nécessité de l'amélioration de la communication s'impose. Elle passe par :

- La mise en place d'une téléphonie IP qui s'appuie sur le réseau de fibre optique qui existe, en remplacement du réseau analogique complètement dépassé.
- L'organisation d'un intranet avec les serveurs nécessaires et la sécurité d'accès, avec des mailing-lists hiérarchisés, la dotation de tous les enseignants et de tous les étudiants d'une adresse mail usthb.dz (réalisée en théorie mais non effective).
- La couverture par wifi de toute l'université (seules certaines zones sont actuellement couvertes avec onze antennes). Il faudrait en installer au moins une trentaine, compte-tenu des obstacles, constitués par les murs en béton armé.

- Le développement des logiciels, en particulier pour les utilisations de caractère pédagogique (relations enseignants-étudiants) et l'évolution à moyen terme vers le e-learning
- Le développement de la visio-conférence par l'aménagement de plusieurs salles et de la salle de conférence de l'espace internet (et de la Maison de la Science)
- L'utilisation des tableaux intelligents et des circuits fermés
- L'enseignement des langues (français, anglais) en s'appuyant sur les outils numériques
- La création de l'Environnement Numérique de Travail pour les étudiants et les enseignants
- La mise en place d'un système d'informations et d'un outil à la décision pour la bonne gouvernance
- La mise en place d'une gestion numérique des salles et des présences dans ces salles
- Le renforcement de l'automatisation de la bibliothèque universitaire et des bibliothèques de faculté
- Le renforcement du Système National de Documentation en Ligne (SNDL) et l'amélioration de son efficacité :

Ce sont des objectifs précis qui appellent des mesures au cours du prochain plan quinquennal

2-Le rythme de croissance du LMD

L'achèvement de la mise en place du LMD sera effectif en 2014 -2015, l'ancien régime sera éteint en ce qui concerne la graduation. Cependant, la coexistence pour les formations doctorales dépassera probablement le prochain plan, compte-tenu du stock actuel des inscrits en doctorat en sciences (décret 1998). L'USTHB n'ouvrira plus de concours d'accès au magister à compter de 2014-2015.

Un projet important est de mettre en place à partir de la rentrée 2015/2016, la nouvelle génération de licences et de masters.

Pour les licences, il s'agit d'achever la rationalisation des filières en cours, d'intégrer toutes les demandes d'aménagement de contenu ou

→ d'organisation dans une démarche globale s'appuyant sur de nouveaux arrêtés. En effet, les licences LMD ont été mise en place progressivement depuis 2005-2006. Une première évaluation a été faite. Si la durée d'études pour l'obtention de la licence semble satisfaisante (50% des licenciés obtiennent leur diplôme en 3 ans, 80% en quatre ans), la réduction des déperditions en cours de scolarité, par les moyens pédagogiques, notamment dans le passage L1 L2, est un objectif. L'attrait des licences à contenu professionnalisant passe probablement par l'abandon de la dichotomie licence Académique - licence professionnelle qui rebute les étudiants.

En ce qui concerne les masters, la nouvelle génération sera construite avec les concepts universels de master of engineering et de masters of sciences, et par l'abandon de la dichotomie dépassée de master académique et master professionnel (même l'université française a abandonné cette distinction). Ceci nécessite que les offres de formation des nouveaux masters seront construites au courant du 1^{er} semestre 2014 /2015. L'USTHB renforcera sa stratégie de mise en place de master of engineering interfacultés, basés sur une demande explicite des secteurs utilisateurs. Rappelons les masters mis en place dans cet esprit :

- Mathématiques financières mises en place à la demande des banques et des assurances. Les diplômés sont très recherchés par les métiers de l'actuariat.
- Criminalistique à la demande de la gendarmerie scientifique et de la police scientifique, avec la demande également des douanes.
- Physique médicale, qu'il y a lieu de relancer vigoureusement avec les CHU
- Energies renouvelables ; créées à la demande de Sonelgaz, qu'il y a lieu de diversifier.
- Sécurité des systèmes informatiques avec ses composantes en cryptographie et en communications interbancaires, crée en 2012/2013.
- Mathématiques et informatique pour la décision, qui sera mis en place en 2015/2016, et qui est très demandé par tous les secteurs pour les outils pour l'aide à la décision.

- Réservoirs- engineering, à la demande de Alnaft pour l'étude géophysique des réserves

Cette liste n'est pas exhaustive et sera enrichie chaque fois qu'une demande émanant du secteur utilisateur sera identifiée avec des exigences de pérennité.

La problématique des « masters opérationnels » sera dépassée par l'enseignement des fondamentaux par l'université, conformément à sa mission, et l'accès à la pratique par les stages en entreprises, la conception conjointe des contenus, voire l'encadrement en partie par des professionnels venant du secteur utilisateur.

Ces masters devront nécessairement trouver leurs prolongations dans des offres de doctorat dans le cadre du LMD. La problématique du doctorat en entreprises est ici la bienvenue. Il est attendu de l'Etat que soit mis en place un environnement juridique portant sur le statut du doctorant, prévoyant une bourse-présalaire en entreprise, les règles fiscales d'encouragement et la relation avec les Centres de Recherche et Développement des entreprises. Plusieurs entreprises offrent cette possibilité (Sonelgaz, Sonatrach, Algérie Télécom, Sidal, Lafarge, SEAAL ; etc.).

La vision à moyens terme du LMD à l'USTHB passe par la réalisation d'une stabilité dans les flux d'inscrits et un équilibre entre les cycles. L'USTHB a été conçue il y a 40 ans pour huit mille étudiants, elle compte aujourd'hui 32.000 inscrits. Un effort pour aller vers un effectif de 20.000-25.000 est souhaitable, il passe par une réduction de la croissance d'accès en licence des nouveaux bacheliers.

L'équilibre entre les cycles proposé est la moitié en licence, le quart en master et le quart en formation doctorale.

La nécessité d'ouvrir de nouveaux points de formation en licence en sciences et technologie dans l'Algérois s'impose, l'université de Sidi Abdallah et le centre universitaire de Tipaza semblent répondre à ces besoins.

3-Les moyens de la formation doctorale et de la recherche

En 2013/2014, 67 laboratoires de recherche agréés à l'USTHB sont opérationnels. (un laboratoire, en biologie, encore localisé sur le site d'Alger 1 en attendant la livraison du pôle « sciences de la vie »).

L'encadrement est assuré par

Professeurs	357
MCA	316
MCB	163
MAA	573
MAB	170
Assistants-Autres	37

Total **1616**

673 enseignants de rang magistral, soit 41,6% du corps enseignants, constituent le potentiel d'encadrement des thèses de magister et de doctorat.

La communauté de chercheurs sur le campus peut être évaluée à :

- 673 enseignants chercheurs de rang magistral (876 si on ajoute les MCB, docteurs).
- 743 MAA et MAB, tous inscrits en doctorat

Soit, avec les 3200 inscrits en magister, doctorat en sciences et doctorat LMD, une communauté de près de 5000 chercheurs. Ceci nécessite un renforcement significatif des moyens de recherche, en commençant par les espaces de recherche.

Le ratio nombre de mètres carrés de laboratoire par chercheur est difficilement calculable actuellement, mais les espaces de recherche n'ont pas sensiblement évolué depuis trente ans, l'université ayant surtout réalisé des espaces pédagogiques. On peut signaler les espaces dans la nouvelle faculté de mathématiques, ceux dans le bâtiment (réduit) du département d'informatique et ceux issus de la libération d'une partie de la faculté d'électronique par le départ des matheux.

Les nouveaux espaces engagés dans le plan quinquennal précédent, à savoir :

- Le plateau technique d'analyses physico-chimiques
- Les quatre pôles de vingt laboratoires de recherche chacun

ne sont pas opérationnels. Le 1^{er} est en cours de réalisation, le second en cours d'étude.

Le cahier de charge pour l'accélérateur d'ions, retenu dans le plan actuel, est en cours d'élaboration. Compte-tenu des délais d'études, de réalisation et d'équipement de ces espaces, il est indispensable de lancer dès maintenant les études nécessaires à la réalisation d'une deuxième tranche de quatre vingt laboratoires de recherche.

D'ores et déjà, ont été identifiés :

- Un pôle de laboratoires dans les énergies renouvelables (équivalent de 20 laboratoires à 120m², soit 2400 m² hors servitudes).
- Un pôle pour une plateforme de protéomique génomique transcriptomique avec les laboratoires de biologie cellulaire et moléculaire, de cultures cellulaires et de pharmacoreactome pour les sciences du vivant.
- Un pôle de nanotechnologie.
- Un pôle complémentaire de laboratoires de développement informatique, liés aux secteurs utilisateurs (Algérie-Télécom, réseaux mobiles, etc.).
- Le développement des espaces de recherche pour la géophysique et l'aménagement du territoire.

Ces espaces seront complétés par l'implémentation d'incubateurs d'entreprises liées aux technologies innovantes. Un accord signé avec l'INAPI, ainsi que le soutien du ministère chargé des PME-PMI, serviront de sponsors à cet incubateur, appelé à évoluer en pépinière d'entreprises.

La cellule de valorisation de la recherche, actuellement embryonnaire, a besoin d'espaces pour s'épanouir.

4- Les moyens de renforcement de la pédagogie

Outre le bloc de laboratoires de travaux pratiques n°3, dédiés aux masters, inscrit et non encore lancé, complété par six amphithéâtres, il y a lieu de renforcer les moyens pédagogiques par un ensemble de salles de travaux dirigés et d'espaces de travail pour les étudiants - trois salles de travail de 500 places chacune - qui fonctionneront comme annexes de la bibliothèque universitaire, actuellement insuffisante.

Ces trois espaces seront dédiés respectivement aux licences, aux masters et aux doctorants.

Ils seront dotés de moyens numériques (avec possibilité de bibliothèque virtuelle), de couverture wifi et de connexions nécessaires. Il y a lieu de desserrer la pression sur les locaux pédagogiques et d'aménager les heures d'utilisation, aujourd'hui tributaires des moyens de transport de et vers l'université. La mise en œuvre du tramway, de futur métro, des trains changera sans aucun doute les paramètres actuels d'utilisation des locaux.

5-Les conditions de vie et de travail

Une contrainte forte actuellement est la difficulté de garer son véhicule à l'université. Compte-tenu de la contrainte d'espace, nous proposons la réalisation de parkings en étages, pour 2000 véhicules. La wilaya d'Alger a lancé des parkings en structure métallique, l'adoption des plans types (Cosider) permettra probablement un gain de temps et d'études, même si le coût de réalisation est sans doute plus élevé que dans la formule de construction en béton. Ces parkings ne devront pas défigurer le paysage de l'USTHB. Ils sont envisagés côté gare, entre les blocs de TP n° 1 et 2 et la clôture de l'université. Ils nécessiteront le réaménagement de l'accès côté gare de l'université. Une étude a été promise par la wilaya pour la réalisation d'une rampe entre la gare et l'accès de l'université, pour enjamber la route à grande circulation en cours de réalisation entre le carrefour de Oued Smar et la Cité des Affaires en construction.

La construction de nouvelles cités universitaires côté Oued Smar (et futur station de métro) pourrait devenir un atout pour l'université pour le développement des formations doctorales et l'organisation du D. Cela nécessitera la révision des règles d'accès des doctorants à l'hébergement en cité universitaire qui semble possible avec les cités universitaires en construction autour du campus. Il est souhaitable de réserver le petit espace résiduel entre la cité Oued Smar et le campus à la réalisation de centres de recherche, par exemple le centre de recherche en physique.

Pour améliorer les conditions de vie et de travail, un effort est nécessaire :

- Pour trouver une solution à la question de la restauration des travailleurs à midi. La mise en sous traitance de locaux pourra se faire par l'intermédiaire de la commission des œuvres sociales.
- Pour l'aménagement des zones d'activités sportives dans la zone, difficilement constructible, côté Oued-Smar (40ha).

Les efforts d'équipement des laboratoires de recherche et de travaux pratiques seront poursuivis en trouvant des formules d'assouplissement des règles de code de marché public, qui demandent des délais excessifs actuellement.

La nouvelle vision de la place et du rôle de l'université au sein de la société impose de renforcer considérablement la construction des interfaces de l'université avec son environnement économique et avec son environnement international. L'effort de partenariat (actuellement quarante conventions avec les entreprises et 40 accords avec des universités étrangères) sera poursuivi. La vision nouvelle de construction de masters en liaison avec les partenaires économiques et internationaux, et surtout de renforcer la recherche innovation et les formations doctorales a été évoquée. La rencontre avec les partenaires économiques le 20 mars 2014 et qui a regroupé, dans le cadre du club des Amis de l'USTHB, les dirigeants de toutes les grandes entreprises algériennes aux côtés des staffs de direction des facultés et de l'université, a suscité beaucoup d'intérêt et ouvert plusieurs perspectives (propositions de Sonatrach, de Sonelgaz, de Sidal, d'Algérie Télécom par la voix de leurs PDG) (cf dépêche de l'APS du 22/03/2014).